

Relations politiques de l'UE avec l'ANASE

2017/2026(INI) - 28/06/2017 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté un rapport d'initiative de Reinhard BÜTIFOKER (Verts /ALE, DE) sur les relations politiques de l'Union européenne avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE).

L'ANASE est devenue l'une des régions du monde les plus dynamiques et où la croissance est la plus forte. Les relations entre l'Union européenne et l'ANASE couvrent un large éventail de domaines, dont le commerce et l'investissement, le développement, l'économie et la politique. Avec un commerce bilatéral de biens d'une valeur de plus de 200 milliards EUR par an, l'ANASE est le troisième partenaire commercial de l'Union européenne et cette dernière, le deuxième partenaire commercial de l'ANASE.

Partenariat stratégique: les députés recommandent de faire progresser les relations entre l'UE et l'ANASE au rang de partenariat stratégique. Ils suggèrent de **renforcer les relations économiques et politiques** tout en soulignant les possibilités de coopération dans le cadre de la réalisation des objectifs de développement durable.

La coopération pourrait être renforcée en vue de **relever des défis mondiaux** comme le changement climatique, la criminalité internationale et le terrorisme, la gestion des frontières, la sécurité maritime, le développement du secteur financier, la transparence et les politiques macroéconomiques.

Les députés souhaitent le maintien d'un haut niveau de coopération entre l'Union européenne et l'ANASE au sein des institutions multilatérales telles que les Nations unies ainsi que l'OMC. Ils insistent pour que l'Union accentue ses efforts diplomatiques avec l'ANASE, afin de contribuer à **une stabilité et à une sécurité accrues** dans des zones de conflit qui connaissent un regain de tension.

Dans ce contexte, les députés s'inquiètent de l'accroissement des dépenses militaires dans la région et de la militarisation croissante des conflits, notamment en mer de Chine méridionale et en mer de Chine orientale. L'Union devrait donc continuer à soutenir le développement de relations pacifiques entre la Chine et ses voisins du pourtour de la mer de Chine méridionale, grâce à des mécanismes multilatéraux.

Sécurité: le rapport soutient le partenariat entre l'Union et l'ANASE en matière de sécurité ainsi que du partage d'expériences sur des sujets de sécurité non conventionnelle en vue de renforcer les capacités régionales, en particulier pour renforcer le dialogue et la coopération en matière de sécurité maritime, de piraterie, de lutte contre la criminalité organisée. Ils réaffirment le soutien de l'Union européenne au rôle central que joue l'ANASE pour la promotion du dialogue et de la coopération en faveur de la paix, de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité dans la région Asie-Pacifique et au-delà.

Accord de libre-échange: les députés estiment qu'il existe de bonnes raisons de plaider pour la reprise des négociations sur un accord de libre-échange régional entre l'Union européenne et l'ANASE, et saluent les mesures prises en vue d'atteindre l'objectif de parvenir à un accord interrégional. Ils encouragent, d'un point de vue stratégique, les efforts pour étudier les possibilités de signer un accord de libre-échange avec l'ensemble des pays de l'ANASE.

Responsabilité sociale des entreprises: le rapport invite les entreprises européennes investissant dans la région de l'ANASE à satisfaire à leurs obligations en matière de responsabilité sociale des entreprises, à respecter les normes européennes relatives aux consommateurs, au travail et aux droits environnementaux, ainsi qu'à défendre les droits des peuples autochtones. Les députés invitent les pays de l'ANASE à veiller au **respect des droits sociaux, environnementaux et du travail**. Ils demandent l'application des

conventions de l'Organisation internationale du travail (OIT) et des principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

Droits de l'homme: préoccupés par la régression de la démocratie, les violations des droits de l'homme et de ceux des minorités, les députés sont favorables à la **poursuite dialogue politique UE-ANASE** sur les droits de l'homme lancé en 2015. Ils déplorent l'adoption d'une approche répressive à l'encontre des consommateurs de stupéfiants, laquelle a coûté la vie à de nombreuses personnes et donné lieu à des exécutions extrajudiciaires. Ils invitent par ailleurs tous les pays de l'ANASE à s'abstenir de rétablir la peine capitale et à ratifier davantage de conventions des Nations unies relatives aux droits de l'homme.

Les États membres de l'ANASE sont invités à travailler de concert en vue de **mettre fin à l'apatridie** dans l'ensemble de la région. Le rapport note à ce propos qu'un million d'apatrides résident dans des États membres de l'ANASE, les Rohingyas, en Birmanie, représentant le plus grand groupe d'apatrides au monde.

Changement climatique: rappelant que l'ANASE demeure l'une des régions les plus exposées à ce phénomène, les députés demandent d'accélérer le passage à une économie à faible intensité de carbone et de réduire la déforestation, de maîtriser efficacement les incendies de forêt et d'adopter des technologies plus respectueuses de l'environnement dans le domaine des transports et des bâtiments. Ils saluent l'initiative européenne en faveur d'un nouveau dialogue entre l'Union et l'ANASE sur le thème du développement durable.

Enfin, le rapport demande que la **diplomatie publique parlementaire** soit davantage utilisée dans divers domaines stratégiques.